

# Sommaire

## CAHIERS FRANÇAIS

### Équipe de rédaction

Philippe Tronquoy  
(rédacteur en chef)

Jean-Claude Bocquet  
(secrétaire de rédaction)

Martine Paradis  
(Secrétaire)

### Conception graphique

Bernard Vaneville

### Illustration

Manuel Gracia

### Édition

Carine Sabbagh

### Promotion

Anne-Sophie Château

### Avertissement au lecteur

Les opinions exprimées  
dans les articles n'engagent  
que leurs auteurs.

Ces articles ne peuvent être  
reproduits sans autorisation.

Celle-ci doit être demandée à  
La Direction de l'information

légale et administrative

26, rue Desaix

75727 Paris Cedex 15

ou

droits-autorisation@ladocumentationfrancaise.fr

© Direction de l'information  
légale et administrative, Paris 2016

En application de la loi du 11 mars 1957 (art.41)

et du code de la propriété intellectuelle

du 1<sup>er</sup> juillet 1992, toute reproduction

partielle ou totale à usage collectif

de la présente publication

est strictement interdite

sans autorisation expresse

de l'éditeur. Il est rappelé

à cet égard que l'usage abusif

et collectif de la photocopie

met en danger l'équilibre économique

des circuits du livre.

### IMPACT-ÉCOLOGIQUE

www.dila.premier-ministre.gouv.fr



PIC D'OZONE 186 mg eq C<sub>2</sub>H<sub>4</sub>

IMPACT SUR L'EAU 2 g eq PO<sub>4</sub><sup>3-</sup>

CLIMAT 639 g eq CO<sub>2</sub>

Pour un ouvrage

Cet imprimé applique l'affichage environnemental.

## DOSSIER

### 1 ÉDITORIAL

par Philippe Tronquoy

### 2 Le chômage, d'une crise à l'autre : retour sur un mal durable

Éric Heyer

### 10 Flexibilité et emploi : que disent les économistes ?

Arnaud Chéron

### 15 La tentative de réforme du droit du travail en France à l'aune des réformes espagnoles et italiennes

Alain Trannoy

### 20 Le code du travail accusé à tort ?

Xavier Timbeau

### 26 Le compte personnel d'activité : un pas de plus dans la sécurisation des parcours professionnels ?

Selma Mahfouz,

Marine Boisson-Cohen,

Hélène Garner et Philippe Laffon

### 33 Les contrats aidés : quel bilan ?

Sandra Bernard et Marie Rey

### 42 Le contrat de travail unique en débat

Pascal Lokiec

### 48 Les politiques d'allègement du coût du travail

Yannick L'Horty

### 54 L'indemnisation du chômage, une institution à repenser

François Fontaine

### 60 Les réformes du marché du travail en Europe

Dominique Redor

### 66 L'économie collaborative, entre promesses de flexibilité et recul des droits sociaux

Olivia Montel

## DÉBAT

### 72 Faut-il réduire la place de l'automobile dans la société ?

72 1. Une société trop  
dépendante de l'automobile

Benjamin Motte-Baumvol

77 2. Pour une refondation  
équitable de l'automobilisme

Mathieu Flonneau

## LE POINT SUR...

### 82 Les dernières tendances du numérique

Julien Lévy

## POLITIQUES PUBLIQUES

### 86 La politique de la ville, un incubateur des politiques territoriales

Florence Lérique

## BIBLIOTHÈQUE

### 91 Irène Théry, « Mariage et filiation pour tous : une métamorphose inachevée »

présenté par Antoine Saint-Denis

# RÉDUIRE LE CHÔMAGE ET ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

---

Malgré tout un arsenal de politiques de l'emploi, le chômage en France se maintient au-dessus de la barre des 7 % depuis le milieu des années 1970 et se renforce à chaque nouvel épisode de crise. S'il a moins progressé que dans d'autres pays d'Europe lors de la récession de 2008-2009, la décrue est également plus lente. Dans ce contexte où l'inversion de la courbe du chômage est devenue à nouveau l'objectif prioritaire de la politique économique, ce numéro des Cahiers français propose de faire le point sur les réformes institutionnelles du marché du travail et les divers dispositifs en faveur de l'emploi.

Sont ainsi passés en revue les principaux instruments mis en œuvre depuis les années 1980, selon des formes et des modalités qui se sont succédé au gré des gouvernements : les politiques d'allègement du coût du travail, auxquelles les récents CICE et pacte de responsabilité ont donné un nouveau visage ; les contrats aidés ciblés sur des publics en difficulté, qui, des travaux d'utilité collective (TUC) aux contrats uniques d'insertion (CUI) et emplois d'avenir, sont une constante des politiques de l'emploi depuis plusieurs décennies ; l'indemnisation du chômage, dispositif en difficile renégociation entre les partenaires sociaux en 2016.

Compte tenu de l'actualité, une part importante de ce dossier est consacrée aux liens entre droit du travail, flexibilité et emploi. Objet d'une littérature économique foisonnante ainsi que de recommandations politiques internationales dans les années 1990, ce thème a été remis au cœur du débat public par les différents rapports sur le code du Travail, les discussions conflictuelles autour de la loi El Khomri et les réformes mises en œuvre chez nos voisins européens, en Espagne et en Italie notamment.

Le débat sur la flexibilité du marché du travail ne doit toutefois pas occulter un autre pan non moins important des réformes récentes du marché du travail : la sécurisation des parcours professionnels. Engagé dans les années 2000 sous la bannière de la « flexicurité », ce mouvement a débouché sur le projet de compte personnel d'activité (CPA) et nourrit actuellement des débats autour de la création d'un statut de l'actif. Car, au-delà du problème de la persistance du chômage, les pouvoirs publics se doivent de répondre aux défis soulevés par les évolutions de l'emploi depuis plusieurs décennies : développement de la discontinuité des carrières et de la pluriactivité, brouillage des frontières entre salariés et indépendants avec l'essor de formes de travail « intermédiaires ». Autant de tendances que l'émergence de l'économie collaborative, incarnée par le succès d'Uber et Airbnb, pourrait encore accentuer.

**Philippe Tronquoy**

# LE CHÔMAGE, D'UNE CRISE À L'AUTRE : RETOUR SUR UN MAL DURABLE

**Éric Heyer**  
OFCE - SciencesPo

**Depuis le milieu des années 1970, le chômage en France s'est maintenu au-dessus de 7 % de manière quasi continue, augmentant toujours plus en période de ralentissement qu'il ne reculait en période d'expansion, et donnant aux gouvernements successifs un sentiment d'impuissance.**

**Pour Éric Heyer, qui commence par en rappeler les principales caractéristiques et les évolutions, le chômage ne serait pas un mal incurable spécifique à la France, mais s'expliquerait par des politiques économiques souvent inadaptées au contexte conjoncturel. Depuis 2011, notamment, les politiques d'austérité auraient étouffé la reprise. Enfin, si l'auteur défend la voie de la flexicurité, il insiste sur la nécessité d'appuyer ce type de politique par un soutien public à la croissance à la fois plus marqué et mieux coordonné.**

**C. F.**

« *En matière de lutte contre le chômage, tout a été essayé et tout a échoué* », affirmait François Mitterrand en 1993 pour décrire l'impuissance des politiques économiques face à la persistance du chômage : celui-ci augmentait fortement dans les périodes de ralentissement et ne reculait que très légèrement lorsque l'économie repartait. En fin de cycle, il s'établissait à un niveau systématiquement supérieur à celui enregistré à l'issue du cycle précédent.

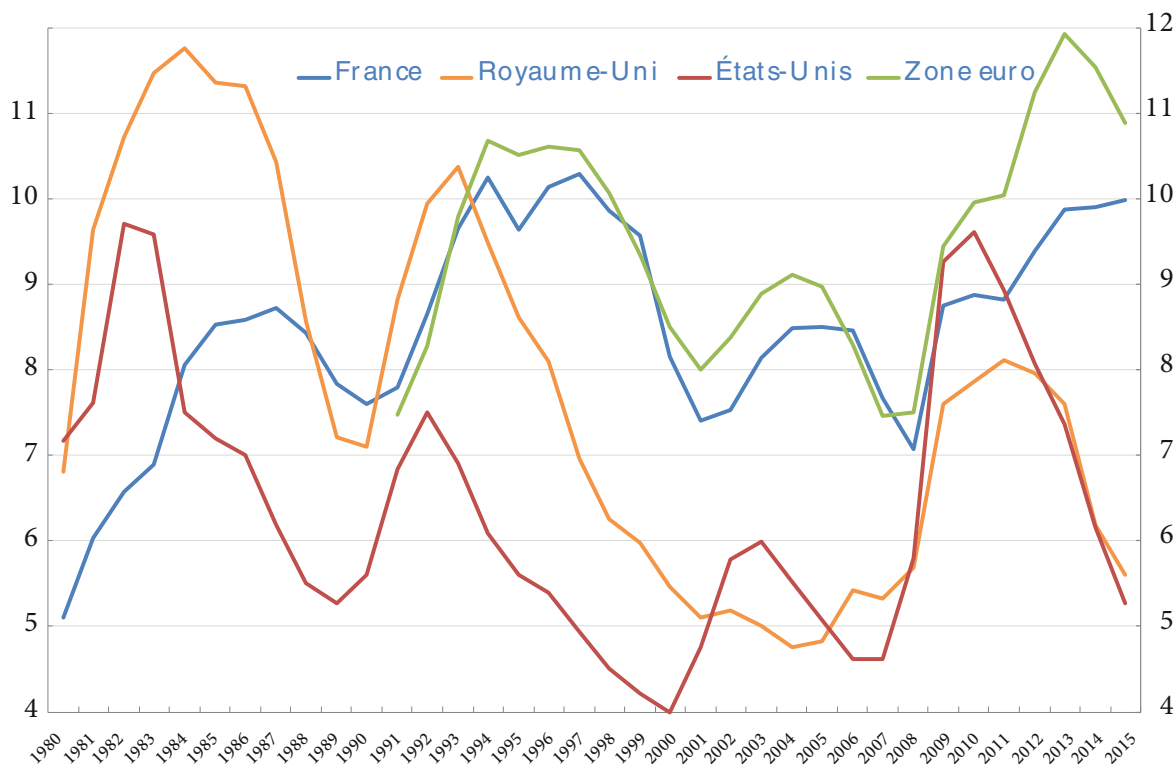
Au début des années 2000 et après quatre années de baisse consécutive du chômage, l'espoir renaissait : le plein-emploi était envisagé par un grand nombre d'économistes comme possible à l'horizon 2010. Encouragée par des évolutions démographiques « favorables », cette « société du plein-emploi » serait atteinte par la mise en œuvre de conditions d'une croissance durable et soutenue.

Mais la croissance s'est interrompue en 2002, et le chômage est reparti à la hausse. Ce schéma s'est reproduit six ans plus tard : après deux ans de baisse continue, le taux de chômage en France a connu un minimum historique sur les trente dernières années,

atteignant 6,8 % début 2008. Ce taux était inférieur à la moyenne de nos partenaires européens, Allemagne comprise. Le chômage de masse n'est donc pas une fatalité ni une singularité hexagonale : il est possible de le faire baisser significativement et sans tension inflationniste. Hélas, une fois encore, cette dynamique s'est interrompue avec la crise, reportant à d'autres jours la perspective du plein-emploi.

## **Les principales caractéristiques du chômage français**

En France, sur les 35 dernières années, afin d'éviter des périodes de chômage, mieux valait être un homme, qualifié, âgé de 30 ans qu'une femme de moins de 25 ans sans qualification. Par ailleurs, si le taux de chômage y a été en moyenne plus élevé qu'aux États-Unis ou au Royaume-Uni, il se situe dans la moyenne des pays européens (graphique 1), tandis que le pourcentage de chômeurs indemnisés est supérieur en France. Voilà en substance ce qui ressort d'une analyse rapide de la structure du chômage dans l'Hexagone.

**Graphique 1. Taux de chômage au sens de BIT au cours des 35 dernières années (en % de la population active)**

Source : OCDE.

Si ces caractéristiques et inégalités face au chômage existent, il convient cependant de nuancer quelque peu leur ampleur et d'apprécier leurs tendances.

### Inégalité des sexes : un diagnostic à nuancer

En France, l'inégalité des sexes face au chômage est souvent invoquée pour rendre compte des difficultés rencontrées par les femmes sur le marché du travail.

Cependant, l'inégalité apparaît plus nuancée que ne le véhiculent les discours. À cet égard, l'analyse de l'écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes nous fournit une perspective particulière. On distingue très clairement quatre phases :

- la première, de la fin des années 1960 au début des années 1980, au cours de laquelle l'écart croît rapidement passant de moins de 2 points pour culminer aux alentours de 4 points ;

- une deuxième phase de stabilisation de cet écart au cours de la décennie 1980 ;

- la troisième est marquée par un reflux à un rythme plus ou moins rapide selon l'environnement conjoncturel, atteignant l'équilibre au début de la crise, en 2008 ;

- enfin, depuis 2012, cet écart est systématiquement en faveur des femmes, de l'ordre d'un point aujourd'hui.

Ce diagnostic se confirme lorsqu'on analyse non plus l'écart mais le rapport des taux de chômage.

Mais pour comprendre les inégalités de genre dans toute leur diversité, d'autres indicateurs sont nécessaires. Parmi eux, « le halo du chômage », qui tente d'appréhender le caractère volontaire ou contraint du non-emploi, est constitué principalement par des femmes en France. De même, le « sous-emploi », qui reflète le temps partiel involontaire – ou chômage partiel –, est lui-aussi principalement féminin puisque plus de 70 % des personnes concernées sont des femmes.

Au total, si elle évolue dans le temps et change de nature, l'inégalité des sexes face au chômage demeure dans sa dimension « intensive » et non plus « extensive ».